



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE  
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN  
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
**Pour diffusion immédiate**

**XV<sup>e</sup> CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE  
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), les 22 et 23 juin 2010**

PLUS DE 15 ANS D'ACTION  
POUR L'ESSOR DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

---

**Yellowknife, le 22 juin 2010** – Réunis pour la première fois à Yellowknife aux Territoires du Nord-Ouest à l'occasion de leur réunion annuelle, les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie canadienne ont dressé un portrait des progrès réalisés par leurs gouvernements au cours des quinze dernières années, tout en posant un regard prometteur sur les perspectives d'avenir de la francophonie canadienne.

« La Conférence s'est positionnée comme un intervenant clé de la francophonie canadienne et ses actions contribuent à la vitalité de la langue et des cultures d'expression française pour favoriser une meilleure qualité de vie des citoyennes et citoyens canadiens » a déclaré le ministre Jackson Lafferty, ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et responsable des langues officielles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, et hôte de la XV<sup>e</sup> Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne.

Au fil des ans, la Conférence a permis aux ministres de se concerter, de partager des meilleures pratiques, de créer des partenariats et d'identifier des pistes de promotion et de développement pour les francophones et les acadiens. Tous les gouvernements y sont maintenant représentés, ce qui permet une coopération accrue pour l'avancement de la francophonie canadienne et de la société canadienne dans son ensemble.

La collaboration intergouvernementale a permis aux provinces et territoires d'unir leur voix dans différents dossiers dont la santé, l'alphabétisation, l'immigration, l'éducation, les communications, le développement économique, la culture et la jeunesse. L'établissement de centres scolaires communautaires, de centres à la petite enfance, de guichets uniques et le nombre croissant de campagnes de sensibilisation sur l'utilisation des services en français constituent quelques exemples d'initiatives résultant de cette collaboration.

Les ministres des provinces et territoires, en rencontre avec le gouvernement fédéral, viseront une plus grande collaboration pour l'avancement de leurs priorités. Ceci inclut un engagement continu et un financement adéquat de la part du gouvernement fédéral à travers le pays afin d'appuyer les objectifs poursuivis par les ententes relatives aux services en français.

La prochaine conférence aura lieu les 15 et 16 juin 2011, dans la région de Dieppe-Moncton au Nouveau-Brunswick.

---

*La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.*

-30-

**Renseignements :**

Consultez le site Internet de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne à [www.cmfc-mccf.ca](http://www.cmfc-mccf.ca).

France Benoit  
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest  
Tél. : 867-445-3492  
france\_benoit@gov.nt.ca

Chantal Alarie  
Coordonnatrice nationale  
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne  
Tél : 306-933-6355  
chantal.alarie@gov.sk.ca